Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 23/07/2026
Publié le
ID : 022-212200265-20260605-2026_34-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERA[illegible]
DE LA COMMUNE DE CALORGUEN
(Côtes-d'Armor)

Nombre de conseillers : 15 En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le CINQ JUIN à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de CALORGUEN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick LUCAS, Maire.

Date de la convocation : 30 mai 2026.

Présents : **Mesdames et Messieurs** M. Yannick LUCAS, Mme Soizic LELANDAIS, Mme Stéphanie VANHOOVE, M. Pascal LAGUETTE, M. Alexandre HINAULT, Mme Virginie FINET, Mme Christelle L'HERMITTE, Mme Réjane DELAUNEY, Mme Clarisse LENORMAND, M. Frédéric ROBERT, M. Vincent ATTORRESI, M. Jérôme BONJOUR, Mme Céline METAYER, et Mme Soizick MOYON.

Absents Excusés : M. Erwan BEAUCHESNE

Procurations : M. Erwan BEAUCHESNE a donné procuration à Mme Soizic LELANDAIS

Secrétaire de Séance : Mme Stéphanie VANHOOVE

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du Conseil Municipal du 26 mai 2026.

2026-34 : ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

M. Le Maire rappelle les conditions de vote, et énumère les candidats :

Pour les titulaires : M. Erwan BEAUCHESNE, Mme Réjane DELAUNEY, Mme Céline MÉTAYER.

Pour les suppléants : M. Frédéric ROBERT, Mme Soizic LELANDAIS et M. Vincent ATTORRESI.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir passer au vote à bulletin secret.

Les résultats du vote sont les suivants : pour les titulaires : 15 votants ; 15 : POUR ; 0 : Contre ;
pour les suppléants : 15 votants ; 15 : POUR ; 0 : Contre ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par **15 voix POUR**,

ACCEPTE les candidatures et **AUTORISE** M. Le Maire à communiquer les candidats retenus au service Élections de la Préfecture pour les prochaines élections sénatoriales du 27 septembre 2026.

Transmis en préfecture et rendu exécutoire ;
A Calorguen, le 22 juin 2026

Le Maire,
M. Yannick LUCAS

La Secrétaire de Séance,
Mme Stéphanie VANHOOVE